

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
15 septembre 2011 à 18h30

Date de la convocation : 8 septembre 2011

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Laurent DESGLAND, Marylène SUZANNE, Daniel GIOANELLI, Alain CABEKKE, Bernadette CLAVIER, Jean-Marie DUPONT, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND.

Absents excusés : Alain RUBENS (pouvoir à Daniel GIOANELLI), Jean-Claude BOITON (pouvoir à Bernard GUILLOT), Mireille FAGUET-TORCHON, Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI, Jérôme VRILOR (procuration à Claude LELOUP).

Secrétaire de séance : Alain CABBEKE

Le compte rendu de la séance du 21 juin dernier est approuvé à l'unanimité.

1 Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire fait état du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale élaboré par le Préfet. Il rappelle que la Communauté de Communes des Terroirs d'Angillon n'est pas concernée puisqu'elle compte plus de 5 000 habitants.

Cependant, le cas du SMIRNE pose plus de problème. L'évolution proposée ne correspond pas au fonctionnement actuel. Monsieur le Maire propose de demander le maintien dans l'état actuel du SMIRNE.

Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité

2 Vente d'une parcelle de terrain rue du Château d'Eau

Afin de régulariser l'occupation d'une parcelle de terrain cadastrée section AI n°364 d'une surface de 79 m² occupée par M. et Mme Bruno ALFANO demeurant rue du Château d'Eau, Monsieur le Maire propose de céder ladite parcelle au prix symbolique de 10€. Les frais d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs.

Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité

3 Convention de diffusion du cadastre numérisé au SIAAVY

Dans le cadre de la démarche engagée par le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Assainissement de la Vallée de l'Yèvre (SIAAVY) pour la mise en œuvre d'études et de travaux pour la restauration et la gestion des cours d'eau du bassin de l'Yèvre, il est nécessaire d'instituer une convention de mise à disposition du cadastre numérisé par le SDE 18 avec les communes de ce territoire.

Les membres du conseil acceptent la convention et autorisent M. le Maire à la signer.

4 Acquisition d'une parcelle de terrain Chemin de la Chaumelle

Afin de régulariser l'entretien du talus Chemin de la Chaumelle, Monsieur le Maire propose d'acquérir pour l'euro symbolique la parcelle cadastrée section ZK n°436 à M. et Mme Jacques LEMAIGRE domiciliés à Osmoy. Les frais d'acte notarié seront supportés par la commune.

5 Divers

- La convention avec la commune de Saint Germain du Puy pour l'occupation de la piscine est reconduite pour l'année scolaire 2011/2012 au prix de 0.74 € par enfant ;
- L'avancement des travaux du Groupe Scolaire nécessite la passation des avenants suivants :
 - Lot n° 1 - VRD – CAZIN : - 6 453.63 € HT
correspondant à la réduction de surface en enrobé de la cour d'école primaire et à la suppression d'un banc.
 - Lot n°7 – Menuiseries extérieures – Miroiterie du Berry : + 39 € HT
correspondant à la suppression de stores sur les portes de l'école maternelle et à la fourniture et pose de bavettes et de stores intérieurs à la maternelle.
 - Lot n°8 – Menuiseries intérieures bois - TREMEAU : + 1 672.30 € HT
correspondant à la modification d'un châssis en bois exotique à l'école maternelle
 - Lot n°13 – Chauffage Gaz-Ventilation – PUET : + 3 293.98 € HT
Correspondant au changement de modèle de panneau rayonnant à l'école primaire
 - Lot n° 16 – Peintures – SBPR : 0.00 € HT
Correspondant à la suppression de la peinture sur les poteaux béton et à l'omission des dessous de toit
- Le jardin communal précédemment loué par Mlle Sandrine CLAVON sera occupé à compter du 1^{er} septembre par M. Jean MILLET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.